

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL
DU SYNDICAT DES ÉNERGIES DE LA ZONE EST DE L'OISE**

Séance du 17 novembre 2016

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nombre de membres		
Composant le Conseil Syndical	En exercice	Présents ou représentés
24	24	17

Date de la convocation :

Le 10 novembre 2016

Date d'affichage

Le 22 novembre 2016

Objet de la délibération :

Accord-cadre pour les travaux sur les réseaux basse-tension, éclairage-public et télécommunication

L'an deux mille seize, le dix-sept novembre,

À 18h30, le comité syndical du SEZEO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA.

Présents : Monsieur FERREIRA Olivier, Mesdames DECAMP Annick, PARIGOT Marianne, et TROUVAIN Corinne, Messieurs ALLARD Patrick, CARVALHO Patrice, DENNEL Alain, FERRY Dominique, FONTAINE Dominique, FORGET Daniel, GAGE Daniel, GRANIER Jean-Claude, HAUDRECHY Jean-Pierre, HEDUY Christian, LEBOEUF Jean-Pierre, MAZIERES Florent, WARIN Gérard.

Excusés : Madame FOYART Khristine, Messieurs CZEPCZYNSKI Jean-Pierre, DEMAISON Daniel, GUESNIER Jean-Noël, LANGLOIS-MEURINNE Grégoire, POULIN Charles, TASSIN Jackie.

Secrétaire de séance : Madame TROUVAIN Corinne

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et particulièrement son article L. 1414-2,

Vu l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu le décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,

Le Président expose qu'une procédure négociée avec mise en concurrence préalable a démarré le 11 août 2016 afin de retenir des entreprises pour la réalisation des travaux de basse tension, d'éclairage public et de télécommunication sur l'ensemble du territoire du SEZEO,

La procédure a été réalisée avec trois lots, sous la forme d'un accord-cadre de trois ans renouvelable un an,

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 17 novembre 2016 à 18h00 et a attribué cet accord-cadre :

- pour le lot n°1 – zone nord : entreprise LESENS VALLÉE DE L'OISE,
- pour le lot n°2 – zone centre : groupement INEO Nord Picardie et SAS EIFFAGE ÉNERGIE,
- pour le lot n°3 – zone sud : groupement SAS SDEL OISE et SAS CORETEL

Le Président demande à l'Assemblée d'approuver l'attribution de la CAO et de l'autoriser à signer l'accord-cadre et toutes les pièces y afférentes,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Comité Syndical,

APPROUVE la décision d'attribution de la Commission d'Appel d'Offre,

AUTORISE le Président à signer l'accord-cadre pour les travaux sur les réseaux de basse-tension, d'éclairage public et de télécommunication ainsi que toutes les pièces y afférentes.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

Le Président,
Olivier FERREIRA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Accord-cadre pour les travaux sur les réseaux basse-tension, éclairage public et télécommunication

Date de décision: 17/11/2016

Date de réception de l'accusé 22/11/2016

de réception :

Numéro de l'acte : 17112016_201645

Identifiant unique de l'acte : 060-200043578-20161117-17112016_201645-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .1 .2

Commande Publique

Marchés publics

Marchés négociés

Date de la version de la 19/09/2006

classification :

Nom du fichier : 2016-45 accord-cadre travaux BT-EP-RT.pdf (060-200043578-20161117-17112016_201645-DE-1-1_1.pdf)